

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Déclaration de l'utilité publique des périmètres de protection des eaux autour des captages de Petit Atéou, Grand Atéou, Tiakana et Grambaou, sur la commune de Koné

Une enquête administrative préalable à la déclaration de l'utilité publique des périmètres de protection des eaux, immédiate, rapprochée et éloignée des captages de Petit Atéou, Grand Atéou, Tiakana et Grambaou sur la commune de Koné, est ouverte du lundi 12 novembre 2018 au lundi 26 novembre 2018 inclus.

Le dossier d'enquête publique est déposé à la mairie de Koné et peut être consulté, durant la durée de l'enquête, aux heures d'ouverture des services de la mairie, du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h00.

Il peut également être consulté sur le site internet de la direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR) : <https://www.davar.gouv.nc/Consultations-eau> pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne peut déposer ses observations écrites dans le registre coté et paraphé ouvert à cet effet à la mairie de Koné. Les observations peuvent également être adressées au commissaire-enquêteur, Madame Marion Rajon, à la mairie de Koné – B.P. 6 – 98860 Koné, ou par mail à l'adresse électronique suivante : davar.sde-consultation@gouv.nc, avant la date de clôture de l'enquête. Elles sont annexées au registre d'observations.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public à la mairie de Koné le lundi 26 novembre 2018 de 12h30 à 15h30.
